

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : GRAND LIEU COMMUNAUTÉ (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal

Numéro SIRET : 24440043800101

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PORNIC

M. 49(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	15

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	19
C1 - Dépenses d'investissement	21
C2 - Recettes d'investissement	23
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25

III - États financiers

A - Bilan	26
B - Compte de résultat	31

IV - Annexes

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	34
---	----

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	44
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	46
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	47
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	48
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	50
B4 - Etat des charges transférées	51
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	52
B7.1 - Etat des emprunts garantis	53
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	54
B8.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B8.2- Etat des contrats de crédit-bail	56
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	58
B8.5 - Etat des engagements reçus	59
B9 - Etat du personnel	60
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses	64
C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	65
C2.1 - Situation des autorisations de programme	66
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	67

D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	68
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4)	69
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	70

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (4)

72

E - État des Contrôles du Compte Financier

Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

73

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) La numérotation des états annexés a été harmonisée avec celle de leur équivalent dans la maquette du CFU M57, ce qui explique que la numérotation est parfois discontinue.

(3) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(4) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

	I
	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
	A	Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes					
Prévision budgétaire totale	8 905 879,00		3 237 504,32	12 143 383,32	
Recettes réalisées (1)	3 764 530,59		3 119 806,05	6 884 336,64	
Restes à réaliser	1 022 997,23		0,00	1 022 997,23	
Dépenses					
Autorisation budgétaire totale	8 442 981,25		6 424 875,00	14 867 856,25	
Dépenses réalisées (1)	3 961 580,51		1 524 901,37	5 486 481,88	
Restes à réaliser	3 779 314,80		0,00	3 779 314,80	
Différences entre les titres et les mandats		-197 049,92	1 594 904,68	1 397 854,76	
Résultats antérieurs reportés		-462 897,75	3 187 370,68	2 724 472,93	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)		-659 947,67	4 782 275,36	4 122 327,69	
Différence entre les restes à réaliser		-2 756 317,57	0,00	-2 756 317,57	
Résultat cumulé		-3 416 265,24	4 782 275,36	1 366 010,12	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	B

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 594 904,68
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	3 187 370,68
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	4 782 275,36
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-197 049,92
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-462 897,75
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	-659 947,67
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-2 756 317,57
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	-3 416 265,24
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 779 314,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 670,00
2031	Frais d'études	3 670,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	3 775 644,80
2313	Constructions	2 127 412,79
2315	Installat°, matériel et outillage techni	86 117,25
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 544 538,14
238	Avances commandes immo. incorp.	17 576,62
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 022 997,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	1 022 997,23
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	722 997,23
13118	Autres Subv. Équipt Etat	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)		
ACTIF NET (1)	Total	PASSIF
Immobilisations incorporelles (nettes)	331,09	Dotations
Terrains	120,25	Fonds globalisés
Constructions	11 265,87	Réserves
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	16 372,44	Différences sur réalisation d'immobilisations
Immobilisations corporelles en cours	3 882,94	Report à nouveau (1)
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)
Autres immobilisations corporelles	0,77	Subventions transférables
Total immobilisations corporelles (nettes)	31 642,26	Subventions non transférables
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 973,35	Provisions réglementées
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES
Créances	4 161,17	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme
Disponibilités	0,25	Fournisseurs (2)
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 161,42	Total des dettes à court terme
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES
		Comptes de régularisation
TOTAL ACTIF	36 134,78	TOTAL PASSIF
		0,10
		36 134,78

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	2 669,93	2 285,89
Autres produits		
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	2 669,93	2 285,89
Traitements, salaires, charges sociales	165,60	131,04
Achats et charges externes	85,82	123,76
Participations et interventions	0,15	8,85
Dotations aux amortissements et provisions	1 184,76	1 091,67
Autres charges	3,22	2,42
Charges courantes non financières	1 439,54	1 357,73
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	1 230,39	928,16
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	78,34	79,12
RESULTAT COURANT FINANCIER	-78,34	-79,12
RESULTAT COURANT	1 152,06	849,03
Produits exceptionnels	449,28	420,82
Charges exceptionnelles	6,44	9,25
RESULTAT EXCEPTIONNEL	442,85	411,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 594,90	1 260,60

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires ;
 - budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	144 120,00	34 508,81	5 710,18	40 218,99	27,91	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	220 000,00	215 007,50	0,00	215 007,50	97,73	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	25 910,00	147,50	0,00	147,50	0,57	0,00
Total des dépenses de gestion courante		390 030,00	249 663,81	5 710,18	255 373,99	65,48	0,00
Chapitre 66	Charges financières	84 819,00	66 712,24	11 623,20	78 335,44	92,36	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	14 250,00	6 435,75	0,00	6 435,75	45,16	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	5 000,00	2 842,94	0,00	2 842,94	56,86	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		494 099,00	325 654,74	17 333,38	342 988,12	69,42	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	4 530 776,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	1 400 000,00	1 181 913,25	0,00	1 181 913,25	84,42	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 930 776,00	1 181 913,25	0,00	1 181 913,25	19,93	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		6 424 875,00	1 507 567,99	17 333,38	1 524 901,37	23,73	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		6 424 875,00	1 507 567,99	17 333,38	1 524 901,37		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	588,64	0,00	588,64	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 634 500,00	1 419 929,88	1 250 000,00	2 669 929,88	101,34	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	4,32	4,98	0,00	4,98	115,28	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 634 504,32	1 420 523,50	1 250 000,00	2 670 523,50	101,37	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 637 504,32	1 420 523,50	1 250 000,00	2 670 523,50	101,25	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	600 000,00	449 282,55	0,00	449 282,55	74,88	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		600 000,00	449 282,55	0,00	449 282,55	74,88	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		3 237 504,32	1 869 806,05	1 250 000,00	3 119 806,05	96,36	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		3 187 370,68					
Total des recettes de la section d'exploitation		6 424 875,00	1 869 806,05	1 250 000,00	3 119 806,05		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(3) RE 042 = DI 040

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	53 383,00	35 084,86	65,72	3 670,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	28 000,00	2 010,75	7,18	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	6 981 598,00	3 097 594,69	44,37	3 775 644,80
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 062 981,00	3 134 690,30	44,38	3 779 314,80
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	15 000,00	15 000,00	100,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	330 000,00	323 397,63	98,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	35 000,25			
Total des dépenses financières		380 000,25	338 397,63	89,05	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 442 981,25	3 473 087,93	46,66	3 779 314,80
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	600 000,00	449 282,55	74,88	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	400 000,00	39 210,03	9,80	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 000 000,00	488 492,58	48,85	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		8 442 981,25	3 961 580,51	46,92	3 779 314,80
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		462 897,75			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 905 879,00	3 961 580,51		3 779 314,80

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	847 103,00	815 407,31	96,26	1 022 997,23
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 728 000,00	1 728 000,00	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 575 103,00	2 543 407,31	98,77	1 022 997,23
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 530 776,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 400 000,00	1 181 913,25	84,42	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	400 000,00	39 210,03	9,80	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 330 776,00	1 221 123,28	19,29	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		8 905 879,00	3 764 530,59	42,27	1 022 997,23
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 905 879,00	3 764 530,59		1 022 997,23

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée							B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		5 300,16		5 300,16		
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		328,94		328,94		
61523	Reseaux		1 992,00		1 992,00		
6168	Autres		4 741,43		4 741,43		
617	Etudes et recherches		5 200,00		5 200,00		
618	Divers		20 089,70	1 500,00	18 589,70		
6251	Voyages et déplacements		444,60		444,60		
6257	Réceptions		141,31		141,31		
6261	Frais d'affranchissement		370,60		370,60		
6262	Frais de télécommunications		190,20		190,20		
627	Services bancaires et assimilés		183,05		183,05		
6288	Autres		2 607,00		2 607,00		
63512	Taxes foncières		130,00		130,00		
total chapitre 011		144 120,00	41 718,99	1 500,00	40 218,99	103 901,01	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		45 729,87		45 729,87		
6332	Cotisations versées au FNAL		523,47		523,47		
6336	Cotisations au Centre National et aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale		2 250,75		2 250,75		
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations		314,06		314,06		
6411	Salaires, appointements, commissions de base		81 039,06		81 039,06		
6413	Primes et gratifications		40 581,03		40 581,03		
6415	Supplément familial		1 222,85		1 222,85		
6451	Cotisations à l'URSSAF		24 625,03		24 625,03		
6452	Cotisations aux mutuelles		1 325,61		1 325,61		
6453	Cotisations aux caisses de retraite		16 861,86		16 861,86		

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée		B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6475	Médecine du travail pharmacie		533,91		533,91	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	220 000,00	215 007,50		215 007,50	4 992,50
total chapitre 014	Atténuations de produits					
6542	Créances éteintes		147,50		147,50	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	25 910,00	147,50		147,50	25 762,50
Total des dépenses de gestion courante		390 030,00	256 873,99	1 500,00	255 373,99	134 656,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance		72 546,88		72 546,88	
66112	Intérêts - rattachement des icne		11 623,20	13 032,84	-1 409,64	
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque		7 198,20		7 198,20	
total chapitre 66	Charges financières	84 819,00	91 368,28	13 032,84	78 335,44	6 483,56
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		435,75		435,75	
673	Titres annulés exercices antérieurs		6 000,00		6 000,00	
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	14 250,00	6 435,75		6 435,75	7 814,25
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		2 842,94		2 842,94	
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	5 000,00	2 842,94		2 842,94	2 157,06
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		494 099,00	357 520,96	14 532,84	342 988,12	151 110,88
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	4 530 776,00				
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		1 181 913,25		1 181 913,25	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 400 000,00	1 181 913,25		1 181 913,25	218 086,75

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée		B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 930 776,00	1 181 913,25		1 181 913,25	4 748 862,75
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		6 424 875,00	1 539 434,21	14 532,84	1 524 901,37	4 899 973,63
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		6 424 875,00	1 539 434,21	14 532,84	1 524 901,37	4 899 973,63

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée							B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
64198	Autres remboursements		588,64		588,64		
total chapitre 013	Atténuations de charges		588,64		588,64	-588,64	
704	Travaux		15 000,00		15 000,00		
70611	Redevances d'assainissement collectif		2 944 838,01	1 060 000,00	1 884 838,01		
70613	Participations pour l'assainissement collectif		736 150,00	11 800,00	724 350,00		
7068	Autres prestations de service		109,60		109,60		
7084	Mise à disposition de personnel facturée		45 632,27		45 632,27		
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	2 634 500,00	3 741 729,88	1 071 800,00	2 669 929,88	-35 429,88	
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité						
total chapitre 74	Subventions d'exploitation						
7588	Autres		4,98		4,98		
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	4,32	4,98		4,98	-0,66	
Total des recettes de gestion courante		2 634 504,32	3 742 323,50	1 071 800,00	2 670 523,50	-36 019,18	
total chapitre 76	Produits financiers						
total chapitre 77	Produits exceptionnels	3 000,00				3 000,00	
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)						
Total des recettes réelles d'exploitation		2 637 504,32	3 742 323,50	1 071 800,00	2 670 523,50	-33 019,18	
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		449 282,55		449 282,55		
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	600 000,00	449 282,55		449 282,55	150 717,45	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation						
Total des recettes d'ordre d'exploitation		600 000,00	449 282,55		449 282,55	150 717,45	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée		B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		3 237 504,32	4 191 606,05	1 071 800,00	3 119 806,05	117 698,27
002 Résultat d'exploitation reporté		3 187 370,68				
Total des recettes de la section d'exploitation		6 424 875,00	4 191 606,05	1 071 800,00	3 119 806,05	3 305 068,95

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée		C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2031	Frais d'études		35 084,86		35 084,86	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	53 383,00	35 084,86		35 084,86	18 298,14
217532	Réseaux d'assainissement		2 010,75		2 010,75	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	28 000,00	2 010,75		2 010,75	25 989,25
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2313	Constructions		843 630,12		843 630,12	
2315	Installations matériels et outillage techniques		267 328,13		267 328,13	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		1 955 706,78		1 955 706,78	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		30 929,66		30 929,66	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	6 981 598,00	3 097 594,69		3 097 594,69	3 884 003,31
Total des dépenses d'équipement		7 062 981,00	3 134 690,30		3 134 690,30	3 928 290,70
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
13118	Autres		15 000,00		15 000,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	15 000,00	15 000,00		15 000,00	
1641	Emprunts en euros		268 904,32		268 904,32	
1681	Autres emprunts		54 493,31		54 493,31	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	330 000,00	323 397,63		323 397,63	6 602,37
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues	35 000,25				

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée							C1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
Total des dépenses financières		380 000,25	338 397,63		338 397,63	41 602,62	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers						
Total des dépenses réelles d'investissement		7 442 981,25	3 473 087,93		3 473 087,93	3 969 893,32	
139111	Agence de l'eau		210 695,55		210 695,55		
139118	Autres		57 070,00		57 070,00		
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département		175 440,00		175 440,00		
13915	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - groupement de collectivités		4 350,00		4 350,00		
13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres		1 727,00		1 727,00		
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00	449 282,55		449 282,55	150 717,45	
2313	Constructions		16 187,50		16 187,50		
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		23 022,53		23 022,53		
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	400 000,00	39 210,03		39 210,03	360 789,97	
Total des dépenses d'ordre en investissement		1 000 000,00	488 492,58		488 492,58	511 507,42	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		8 442 981,25	3 961 580,51		3 961 580,51	4 481 400,74	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		462 897,75					
Total des dépenses de la section d'investissement		8 905 879,00	3 961 580,51		3 961 580,51	4 944 298,49	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
13111	Agence de l'eau		796 171,31		796 171,31		
13118	Autres		19 236,00		19 236,00		
total chapitre 13	Subventions d'investissement	847 103,00	815 407,31		815 407,31	31 695,69	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées						
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles						
total chapitre 21	Immobilisations corporelles						
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession						
total chapitre 23	Immobilisations en cours						
1068	Autres réserves		1 728 000,00		1 728 000,00		
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 728 000,00	1 728 000,00		1 728 000,00		
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)						
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations						
total chapitre 27	Autres immobilisations financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers						
Total des recettes réelles d'investissement		2 575 103,00	2 543 407,31		2 543 407,31	31 695,69	
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	4 530 776,00					
28031	Amortissements frais d'études		78 625,52		78 625,52		
28087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition		314,00		314,00		
28131	Bâtiments		62 171,00		62 171,00		
28153	Installations à caractère spécifique		54 960,56		54 960,56		
28156	Matériel spécifique d'exploitation		5 609,74		5 609,74		
28172	Agencements et aménagements de terrains		6 490,00		6 490,00		

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
28173	Constructions		406 212,00		406 212,00		
28175	Installations matériels et outillage techniques		566 901,28		566 901,28		
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		629,15		629,15		
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 400 000,00	1 181 913,25		1 181 913,25	218 086,75	
2031	Frais d'études		25 857,00		25 857,00		
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		13 353,03		13 353,03		
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	400 000,00	39 210,03		39 210,03	360 789,97	
Total des recettes d'ordre en investissement		6 330 776,00	1 221 123,28		1 221 123,28	5 109 652,72	
Total des recettes d'investissement de l'exercice		8 905 879,00	3 764 530,59		3 764 530,59	5 141 348,41	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté							
Total des recettes de la section d'investissement		8 905 879,00	3 764 530,59		3 764 530,59	5 141 348,41	

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais d'études, de R et D	448 479,52	117 392,71	331 086,81
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires			
Autres immobilisations incorporelles	58 553,69	58 553,69	314,00
Immobilisations incorporelles en cours			
Immobilisations corporelles			
1) En toute propriété			
Terrains	114,00		114,00
Constructions	3 881 930,78	133 457,37	3 748 473,41
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage techniques	3 013 431,10	180 690,11	2 832 740,99
Oeuvres d'art			
Autres immobilisations corporelles	7 021,54	6 247,46	774,08
Immobilisations corporelles en cours	526 771,02		526 771,02
Immobilisations affectées à un service non personnalisé			
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées			
2) Reçues au titre d'une mise à disposition			
Terrains	300 772,68	180 641,12	120 131,56
Constructions	13 170 992,19	5 653 598,49	7 517 393,70
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage techniques	24 647 707,63	11 108 006,54	13 539 701,09
Autres immobilisations corporelles	2 987,20	2 987,20	
Immobilisations en cours	3 356 164,57		3 356 164,57

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
3) Reques en affectation ou en concession			
Terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage technique			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres créances			
TOTAL I	49 414 925,92	17 441 574,69	30 020 574,18
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances			
Créances			
<i>Créances d'exploitation</i>			
Clients et comptes rattachés	1 511 981,48	9 732,81	1 502 248,67
Créances irrécouvrables admises en non valeur			
Autres	148 727,00		148 727,00
<i>Créances diverses</i>			
			1 366 276,54
			163 957,00

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Bilan (en euros)				A
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances sur l'état et les collectivités publiques				
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	2 510 198,88		2 510 198,88	2 944 910,31
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	250,00		250,00	1 050,00
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	4 171 157,36	9 732,81	4 161 424,55	4 476 193,85
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écart de conversion - Actif				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	53 586 083,28	17 451 307,50	36 134 775,78	34 496 768,03

III – ÉTATS FINANCIERS		
Bilan (en euros)		
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	13 511 391,03	13 511 391,03
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écart de réévaluation		
Réserves	4 561 225,15	2 833 225,15
Report à nouveau (1)	3 187 370,68	3 654 766,42
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	1 594 904,68	1 260 604,26
Subventions d'investissement	10 058 672,85	9 707 548,09
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés	5 842,94	5 842,94
Droits de l'affectant		
TOTAL I	32 919 407,33	30 973 377,89
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 806 441,69	3 076 755,65
Emprunts et dettes financières divers	381 453,10	435 946,41
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		
		III
		A

III – ÉTATS FINANCIERS		
Bilan (en euros)		
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	6 666,34	1 575,84
Dettes fiscales et sociales		
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations	20 707,32	9 112,24
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	3 215 268,45	3 523 390,14
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser	100,00	
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV	100,00	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	36 134 775,78	34 496 768,03

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS			III
Compte de résultat (en euros)			B
POSTES	Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
<i>Prestations de services</i>	2 609 297,61	2 243 098,94	
<i>Divers</i>	60 632,27	42 792,35	
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations et provisions			
Transferts de charges			
Autres produits	4,98	0,90	
TOTAL I	2 669 934,86	2 285 892,19	
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achat de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	85 818,86	123 760,83	
Impôts, taxes, et versements assimilés			
<i>Sur rémunérations</i>	3 088,28	2 417,95	
<i>Autres</i>	130,00		
Salaires et traitements	122 254,30	97 343,61	
Charges sociales	43 346,41	33 692,92	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	1 181 913,25	1 090 626,78	
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>			
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	2 842,94	1 043,00	

III – ÉTATS FINANCIERS		
Compte de résultat (en euros)		
	III	B
POSTES		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
Autres charges	147,50	8 848,05
TOTAL II	1 439 541,54	1 357 733,14
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 230 393,32	928 159,05
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		79 124,79
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	78 335,44	
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	78 335,44	79 124,79
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-78 335,44	-79 124,79
A + B - RÉSULTAT COURANT	1 152 057,88	849 034,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		5 370,00
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>	449 282,55	415 450,00

III – ÉTATS FINANCIERS		
Compte de résultat (en euros)		
	III	
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	449 282,55	420 820,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>	6 435,75	9 250,00
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	6 435,75	9 250,00
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	442 846,80	411 570,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	3 119 217,41	2 706 712,19
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	1 524 312,73	1 446 107,93
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 594 904,68	1 260 604,26

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 424 875,00	1 524 901,37	0,00	1 524 901,37
RECETTES	6 424 875,00	6 307 176,73	0,00	6 307 176,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 905 879,00	4 424 478,26	3 779 314,80	8 203 793,06
RECETTES	8 905 879,00	3 764 530,59	1 022 997,23	4 787 527,82

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 424 875,00	1 524 901,37	0,00	1 524 901,37
RECETTES	6 424 875,00	6 307 176,73	0,00	6 307 176,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 905 879,00	4 424 478,26	3 779 314,80	8 203 793,06
RECETTES	8 905 879,00	3 764 530,59	1 022 997,23	4 787 527,82
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	15 330 754,00	5 949 379,63	3 779 314,80	9 728 694,43
TOTAL AGREGE DES RECETTES	15 330 754,00	10 071 707,32	1 022 997,23	11 094 704,55

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE		B1.1

DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 526 110,20								
1641 Emprunts en euros (total)					4 526 110,20								
00081267149	Etablissement CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE SA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE	08/10/2012	29/10/2012	15/04/2020	300 000,00	F		4,900	4,263	T	X Echéance constante	O/N	A-1
0581963/14445	Etablissement CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE	25/07/2003	25/07/2004	25/10/2004	270 000,00	F		4,070	4,134	T	X Echéance constante	O/N	A-1
10000389582	Etablissement CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE	02/06/2015	15/12/2015	15/03/2016	941 415,00	F		1,800	1,813	T	X Echéance constante	O/N	A-1
10002086284	Etablissement CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE	31/03/2021	26/04/2021	15/07/2021	1 000 000,00	F		0,660	0,664	T	C	O/N	A-1
36811-00010069109	Etablissement CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	03/11/2011	05/11/2012	05/01/2013	1 200 000,00	F		4,350	4,439	T	X Echéance constante	O/N	A-1
MIN284564EUR/0303964/001	SA DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/02/2000	15/03/2000	01/07/2000	76 224,51	F		6,250	6,398	T	C	O/N	A-1
MIN284564EUR/0303964/002	SA DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	12/10/1999	01/01/2002	01/04/2002	74 220,69	F		4,950	5,046	T	X Echéance constante	O/N	A-1
MIN512632EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2007	01/12/2008	01/03/2009	120 000,00	V	EURIBOR 3	4,140	4,619	T	X Echéance constante	O/N	D-1
MIN515831EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/12/2006	21/12/2006	01/12/2007	300 000,00	F		4,120	3,747	A	X Echéance constante	O/N	A-1
MON512347EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/03/2015	01/08/2015	01/08/2015	75 500,00	F		1,550	1,674	T	C	O/N	A-1
MON516541EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/12/2010	08/02/2011	01/06/2011	168 750,00	F		2,720	2,750	T	X Echéance constante	O/N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								

GRAND LIEU COMMUNAUTÉ - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					906 725,18								
1681 Autres emprunts (total)					906 725,18								
110460802	Etablissement AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	11/06/2012	29/04/2014	30/11/2014	906 725,18	F			0,000	0,704	A	C	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					5 432 835,38								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 794 818,49					268 904,32	79 745,08	0,00	11 623,20
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 794 818,49					268 904,32	79 745,08	0,00	11 623,20
00081267149		0,00	A-1	166 918,90	8,83	F		4,263	15 941,08	5 272,20	0,00	1 050,11
058196314445		0,00	A-1	14 545,68	0,58	F		4,134	18 719,91	1 070,61	0,00	108,53
10000389582		0,00	A-1	684 751,05	17,00	F		1,813	34 135,51	12 710,41	0,00	547,80
10002086284		0,00	A-1	875 000,00	17,33	F		0,664	50 000,00	5 981,26	0,00	1 219,17
36811-00010069109		0,00	A-1	824 829,84	13,83	F		4,439	41 949,59	37 026,77	0,00	6 578,01
MIN284564EUR/0303964/001		0,00	A-1	16 515,68	6,33	F		6,398	2 540,80	1 131,48	0,00	258,06
MIN284564EUR/0303964/002		0,00	A-1	28 062,50	6,08	F		5,046	3 622,30	1 501,96	0,00	347,27
MIN512632EUR/001		0,00	D-1	0,00	0,00	V	EURIBOR 3	4,619	71 041,22	8 423,27	0,00	0,00
MIN515831EUR/001		0,00	A-1	59 627,21	2,58	F		3,747	18 323,96	3 211,59	0,00	1 228,32
MON512347EUR/001		0,00	A-1	11 325,00	1,42	F		1,674	7 550,00	248,68	0,00	29,25
MON516541EUR/001		0,00	A-1	113 242,63	17,25	F		2,750	5 079,95	3 166,85	0,00	256,68
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND LIEU COMMUNAUTÉ - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		381 453,10					54 493,31	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		381 453,10					54 493,31	0,00	0,00	0,00
110460802		0,00	A-1	381 453,10	6,92		F	0,704	54 493,31	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 176 271,59					323 397,63	79 745,08	0,00	11 623,20

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
MIN12632EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	120 000,00	0,00	1	25,00				0,00		4,619	8 423,27	0,00	0,00
TOTAL (D)		120 000,00	0,00						0,00			8 423,27	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		120 000,00	0,00						0,00			8 423,27	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)		B1.4

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 176 271,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)		B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture					Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	IV – ÉTATS ANNEXÉS
	IV
	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Avant opération de couverture	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00		
Total					0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

B1.6

(1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00		
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00		
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIÉS AU COURS DE L'ANNÉE N (1)

B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Amortissement payé dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
																		Contrat initial
Total																	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		04-04-2017
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Frais d'études	5	04/04/2017
L	2031 Frais d'études	5	04/04/2017
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	04/04/2017
L	2033 Frais d'insertion	5	04/04/2017
L	2051 Logiciels	2	04/04/2017
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	04/04/2017
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	04/04/2017
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation (stat° épurat°)	30	04/04/2017
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	15	04/04/2017
L	2138 Autres constructions (lagune)	30	04/04/2017
L	21532 Réseaux d'assainissement	50	04/04/2017
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	5	04/04/2017
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	7	04/04/2017
L	2182 Camions et véhicules industriels	7	04/04/2017
L	2182 Voitures	5	04/04/2017
L	2183 - Matériel de bureau	5	04/04/2017
L	2183 - Matériel informatique	2	04/04/2017
L	2184 Mobilier	10	04/04/2017
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	04/04/2017

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	2 842,94		6 889,87	9 732,81	0,00	9 732,81
Dépréciation des actifs circulants	2 842,94	13/07/2021	6 889,87	9 732,81	0,00	9 732,81
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	2 842,94		6 889,87	9 732,81	0,00	9 732,81

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS

B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B7.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	331 558,42
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	331 558,42
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 670 523,50

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	12,42
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B8.1

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.2

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)		B8.3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal 2e cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL		B9

ÉTAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	478	0,00	A 3-3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PW : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2018 - Assainissement collectif - CCGL	SAUR	SAUR	Personne Morale de Droit Privée	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		965 000,25	I 772 680,18
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		330 000,00	323 397,63
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	275 000,00	268 904,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	55 000,00	54 493,31
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		635 000,25	449 282,55
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	600 000,00	449 282,55
020	Dépenses imprévues	35 000,25	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	772 680,18	3 779 314,80	462 897,75	5 014 892,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 930 776,00	III 1 181 913,25
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 930 776,00	1 181 913,25
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	72 052,00	78 625,52
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	314,00	314,00
28131	Bâtiments	32 820,00	62 171,00
28153	Installations à caractère spécifique	52 738,00	54 960,56
28156	Matériel spécifique d'exploitation	5 336,00	5 609,74
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	6 490,00	6 490,00
28173	Constructions (mise à disposition)	406 212,00	406 212,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	823 408,00	566 901,28
28183	Matériel de bureau et informatique	630,00	629,15
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 530 776,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 181 913,25	1 022 997,23	0,00	1 728 000,00	3 932 910,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 014 892,73
Ressources propres disponibles	IV 3 932 910,48
Solde	V = IV – II (3) -1 081 982,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
AP/CP N° 003	1 617 000,00	0,00	1 617 000,00	1 579 720,78	10 000,00	0,00	2 329,99

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Assainissement collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

D1.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	40 218,99
63512	Taxes foncières	130,00
61523	Entretien et réparations réseaux	1 032,00
61523	Entretien et réparations réseaux	960,00
618	Divers	15 411,52
6168	Autres	4 741,43
618	Divers	3 178,18
627	Services bancaires et assimilés	183,05
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	5 300,16
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	328,94
6257	Réceptions	141,31
6288	Autres	2 607,00
6262	Frais de télécommunications	190,20
617	Etudes et recherches	5 200,00
6261	Frais d'affranchissement	370,60
6251	Voyages et déplacements	444,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	215 007,50
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	45 729,87
6415	Supplément familial	1 222,85
6475	Médecine du travail, pharmacie	533,91
6413	Primes et gratifications	40 581,03
6453	Cotisations aux caisses de retraite	16 861,86
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	314,06
6452	Cotisations aux mutuelles	1 325,61
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 250,75
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	523,47
6411	Salaires, appointements, commissions de base	81 039,06
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 625,03
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	147,50
6542	Créances éteintes	147,50
66	Charges financières	78 335,44
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 546,88
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 409,64
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque	7 198,20
67	Charges exceptionnelles	6 435,75
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	435,75
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	2 842,94
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	2 842,94
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		342 988,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 181 913,25
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 181 913,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 181 913,25
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		1 524 901,37

D1.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	588,64
64198	Autres remboursements	588,64
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 669 929,88

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
704	Travaux	15 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	190 000,00
7068	Autres prestations de services	109,60
70613	Participations pour assainissement collectif	724 350,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 694 838,01
7084	Mise à disposition de personnel facturée	45 632,27
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4,98
7588	Autres	3,61
7588	Autres	1,37
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		2 670 523,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections	449 282,55
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	449 282,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		449 282,55
R 002 (5)		3 187 370,68
TOTAL GENERAL DES RECETTES		6 307 176,73

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Assainissement collectif(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

D1.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	35 084,86
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 010,75
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 097 594,69
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	323 397,63
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		3 473 087,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections	449 282,55
041	Opérations patrimoniales	39 210,03
Total des dépenses d'ordre		488 492,58
D 001 (4)		462 897,75
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		4 424 478,26

D1.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	815 407,31
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	1 728 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		2 543 407,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 181 913,25
041	Opérations patrimoniales	39 210,03
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		1 221 123,28
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		3 764 530,59

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

Date d'édition : 20/02/2024

Comptable(s)

Mme MENJOU NADINE

du 01/01/2023

Ayant exercé au cours de la gestion

au 20/02/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A DRFIP DES PAYS-DE-LOIRE - LO... , le 22/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

MENJOU Nadine (1017733896-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A PORNIC , le 23/02/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/03/2024 par l'organe délibérant.

BOBLIN Johann (jboblin-xt), Président

A LA CHEVROLIERE , le 02/04/2024